



MIPS AURA

SYSTÈME DE MARAÎCHAGE INTENSIF SUR PETITE SURFACE EN AUVERGNE RHÔNE-ALPES

Rencontres du Gis PicLeg 2019

Lyon - 21 & 22 novembre

Contexte :

Un contexte favorable en Auvergne Rhône-Alpes :

- Ceintures vertes en périphérie des villes
- Circuits courts (nombreux marchés, magasins de producteurs,...)
- Forte demande en AB

Donne lieu à de nombreux PORTEURS DE PROJETS sur petites surfaces

Constat :

Installation sur petites surfaces → Faible investissement

Porteurs de projets souvent en reconversion professionnelle
et installation hors cadre familial

→ Manque parfois d'expérience

Manque de données technico-économiques de référence

Le projet

Objectif : Obtenir des données technico-économiques en maraîchage petite surface par comparaison de 2 systèmes « petite surface » et « classique 2-5ha »

Projet financé par la région AURA

Projet collectif depuis sa construction (rédigé à plusieurs mains et associant 6 producteurs)

Partenaires : CA Rhône, ADABIO, Atelier Paysan, Ctifl, ITAB et les producteurs

Le projet :

Système « petite surface »

- 7 000 m² à 1 hectare
- 20% de surface sous abri
- Vente en circuits courts
- Maraîchage biologique
- Système de culture « optimisé »

Système « classique »

- 2 à 5 hectares
- 10% de surface sous abri
- Vente en circuits courts
- Maraîchage biologique
- Système de culture « classique »

Le dispositif :

Mettre en place les 2 systèmes à échelle réduite sur le site de la SERAIL dans le but :

- D'obtenir des données technico-économiques de références
- De trouver des solutions d'optimisation du maraîchage sur petites surfaces (densification, irrigation, palissage...)
- De transférer certaines solutions/pratiques « petites surfaces » aux maraîchers installés sur des surfaces plus importantes

Le dispositif : *Petite surface échelle réduite 10 %*

- Une parcelle plein champ de 600 m² découpée en jardin de 100 m²
- Un tunnel mobile sur 3 sections de 80 m², et un tunnel fixe de 8 m de large X 30 m de long (240 m²)
- Un motoculteur avec un rotavateur et une herse rotative → Travail en planches de 0,8 m de large
- Des temps de travaux (annualisés) ne devant pas excéder 45h par semaine avec 50 semaines de travail par an
→ Dans le système miniaturisé pas plus de 4,5 h de travail par semaine

Le dispositif: système « classique » échelle réduite 5 %

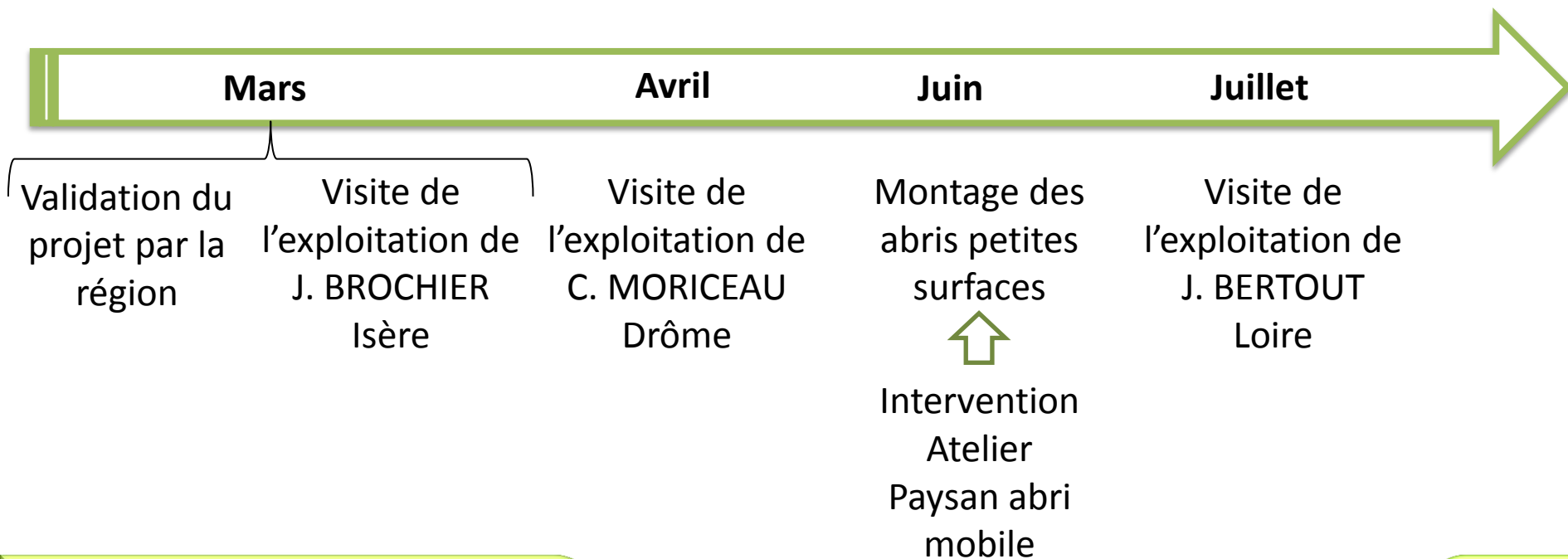
- Une parcelle plein champ de 1600 m²
 - Un tunnel de 8m de large X 30 m de long (soit 240 m²)
 - Un tracteur avec tous les outils de la station largeur de planche 1,7 m
 - Des temps de travaux (annualisés) ne devant pas excéder 60h par semaine de travail exploitant + du travail salarié
- Dans le système miniaturisé pas plus de 6,7h par semaine de travail

Le dispositif:

- Comparaison économique des deux systèmes = même EBE
- Mode de commercialisation: paniers à 80% et vente à la ferme 20%
- Etudier un marché classique → pas de marché de niche

Etat avancement du projet :

2019 une année pour poser les bases du projet



Etat avancement du projet :

2019 une année pour poser les bases du projet

Octobre

Arrivé de Grégory
CHANTRE
Apprenti ingénieur
ESA

Première
implantation de
culture d'abris

Décembre

COFIL avec les partenaires du projet

3 producteurs petites surfaces
3 producteurs « classiques »



Finaliser les paramètres non
fixés à ce jour

Etat avancement du projet :

2020-2021 Deux ans pour engranger des données technico-économiques

- Finir le montage de l'abri mobile
- Mise en production des 2 systèmes
- Synthèse des données en 2022

Résultats attendus :

- Evaluations des temps de travaux
- Rendement et productivité
- Qualité de la production
- Données économiques

Conclusion :

- Projet maraichage petite surface comparant 2 systèmes à échelle réduite
- Projet collectif et participatif
- But : fournir des données technico-économiques AUX MARAICHERS

Merci pour votre attention !!!

